



LE GROUPE LA POSTE

DELEGATION REGIONALE DE NORMANDIE

LA DELEGUEE REGIONALE

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12 Rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE

Rouen, le 31 juillet 2020

Objet : Centre courrier d'Harfleur
Ref : Votre courrier daté du 6/07/2020

Monsieur le Député,

Dans votre courrier visé en référence, vous avez souhaité attirer mon attention sur la dégradation des conditions de travail au sein du centre de tri d'Harfleur, ainsi que sur des difficultés rencontrées dans la distribution.

Nous tenons tout d'abord à nous excuser pour ces désagréments qu'ont pu avoir à subir nos clients et le regrettons vivement. Je tiens toutefois à vous rassurer quant au fait que toutes nos équipes sont mobilisées sur Harfleur ainsi que sur l'ensemble de la zone havraise.

Vous évoquez par ailleurs les décisions prises par notre Groupe dans le contexte du Covid, je tiens ainsi à vous apporter quelques précisions sur ce sujet. En effet depuis le début de la crise, nous avons mis en place une organisation industrielle et logistique solide qui nous a permis d'installer les mesures de prévention pour protéger les postiers et nos clients et d'assurer ainsi nos missions dans la durée. Ces mesures restent obligatoires dans les établissements.

Le mouvement social que vous évoquez dans votre courrier portait sur l'organisation du travail transitoire mise en œuvre depuis le 11 mai dernier, au niveau national. Cette organisation prévoit notamment un redéploiement de l'activité des facteurs sur une base de 35 heures en moyenne hebdomadaire (avec 5 jours travaillés par semaine et un samedi sur 4 travaillé). Elle respecte les instructions gouvernementales et les préconisations des autorités sanitaires. Elle embarque également la transformation des flux que nous avons à traiter et s'inscrit enfin dans un chantier de concertation nationale avec nos partenaires sociaux, lancé dès le début du mois de juin.

La Poste, comme toutes les entreprises, a subi de plein fouet cette crise et doit engager sa reconstruction. L'enjeu est double : accompagner au mieux tous nos clients dans la reprise tout en assurant sa propre pérennité économique avec des organisations réellement calibrées sur notre volume d'activités. Il s'agit bien d'une organisation de sortie de crise, dimensionnée au juste nécessaire.

Concrètement, l'activité courrier à Harfleur s'élève à 73 % du niveau habituel sur cette période. L'organisation estivale chaque année permet que 6 agents soient en congés à cette période, et nous n'avons pas souhaité remettre en question ce droit des salariés. Cela représente 18% des effectifs.



Afin de compenser les absences pour congés et les absences pour maladie, et dans un contexte d'activité réduite d'un quart, nous avons sous contrat d'intérim 5 agents, auxquels se sont ajoutés 3 autres à l'issue du dialogue entrepris auprès des organisations professionnelles.

Le déconfinement progressif ne signifie pas sortie de crise : les autorités ont encore tout récemment partagé de nombreuses incertitudes sur les différentes hypothèses d'évolution du virus. J'en veux pour preuve l'obligation du port du masque dans tous les lieux publics, instaurée depuis le 20 juillet. Il est donc nécessaire de maintenir une organisation transitoire s'appuyant sur les principes et mesures de prévention déployés. L'évolution de nos trafics est encore incertaine : les flux courrier, très impactés, ne reviendront probablement pas aux niveaux de nos prévisions initiales. A contrario, les volumes de colis sont en forte croissance. Certains services ne peuvent par ailleurs pas encore être réalisés dans des conditions sanitaires satisfaisantes et sont, par conséquent, toujours suspendus.

L'explication, le dialogue avec les partenaires sociaux et avec les élus restent une nécessité, plus forte encore aujourd'hui. Aussi, je vous informe qu'une rencontre est programmée entre le Directeur d'établissement et Madame le Maire d'Harfleur dans le courant du mois d'août.

Il me semble enfin important de vous préciser que dans ce contexte national d'urgence et d'incertitude durant lequel il nous faut maintenir l'ensemble des mesures de prévention, l'organisation mise en place le 11 mai perdurera jusqu'au 30 septembre.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, je vous prie de recevoir mes plus sincères remerciements pour l'intérêt que vous portez au Groupe La Poste, et vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'assurance de ma très haute considération.

Florence PAVAGEAU

Députée Régionale

